

ORGANISMES CONVENTIONNÉS

EN PRÉVENTION DES RPS

Qualifiés en psychologie, ergonomie ou organisation du travail, les intervenants conventionnés Carsat contribuent à la mise en place de démarches de prévention des risques psychosociaux en entreprise. Les démarches déployées, qu'ils accompagnent dans le cadre de ce conventionnement, visent exclusivement à agir sur les facteurs de risques professionnels, essentiellement en prévention primaire. Tout autre type d'intervention (coaching, enquête « harcèlement » à visée disciplinaire...) ne saurait entrer dans le périmètre de ce conventionnement. Les intervenants partagent les principes déontologiques et les valeurs éthiques suivantes :

NE PAS NUIRE

- Préserver l'intégrité des personnes ;
- Intervenir dans le respect des droits fondamentaux des personnes ;
- Intervenir en tenant compte des besoins des salariés et de l'organisation ;
- Alerter les personnes compétentes (en cas de risque grave –assistance à personne en danger).

CONFIDENTIALITE

- Respecter le secret professionnel (pour les informations reçues des personnes, et les données de l'entreprise) ;
- Préserver l'anonymat des données recueillies et retransmises.

COMPETENCES

- Etre capable d'explicitier ses références théoriques ;
- Avoir l'expérience de la prévention des RPS ;
- Soumettre sa pratique à d'autres praticiens.

TRANSPARENCE DU PROCESSUS DE TRAVAIL

- Communiquer tout au long de l'intervention.

RESPECT DU CONTRAT

- Rester indépendant ;
- Veiller au respect des engagements réciproques ;
- Associer à la démarche différents acteurs internes et externes.

Leur intervention en prévention des risques professionnels des risques psychosociaux comprend plusieurs étapes pour contribuer à la mise en œuvre d'une démarche santé & sécurité au travail :



1 – LANCEMENT DE LA DEMARCHE

A travers un premier recueil d'informations, cette étape permet de préciser le projet d'action de l'entreprise, de rencontrer les acteurs clés et de lancer la démarche.



2 - PHASE D'ANALYSE

Phase de recueil de données avec consultation des principaux acteurs concernés : les salariés, le médecin du travail, les représentants du personnel, les préventeurs, le DRH ...) afin d'identifier les facteurs de risques psycho-sociaux et d'analyser les conditions d'exposition des salariés aux risques.



3 - PHASE DE RESTITUTION

Restitution auprès des différents acteurs (direction, IRP, salariés...), négociation pour construire un plan d'actions, son déroulement, ses acteurs ...



4 - PHASE D'ACTION

Phase de construction du plan d'actions, proposer des leviers d'actions, conduire le projet et faciliter la mise en œuvre de ces actions.



5 - PHASE DE SUIVI

Phase de suivi, de bilan et d'évaluation des actions, et communication sur les résultats de l'action.

Contactez directement les intervenants conventionnés de la liste ci-après.



formation.prevention@carsat-bfc.fr

ORGANISMES CONVENTIONNÉS

EN PRÉVENTION DES RPS

Intervenants conventionnés pour la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques psychosociaux			
CAROLINE DAVID CONSULTANTS	Caroline DAVID	26 rue Notre Dame 21240 TALANT	03 80 57 58 76 contact@carolinedavidconsultants.fr
CAROLINE SENNEGON CONSULTANTS	Caroline SENNEGON	10 allée des Mésanges 21540 SOMBERNON	06 11 16 09 68 c.sennegon@gmail.com
M. ELIE HUMBEY GROUPE RESSOURCES ET CHANGEMENT	Elie HUMBEY	8 rue Pierre Bachelet 21800 CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR	06 62 64 10 32 e.humbey@ressources-et-changement.com
OPTIMISSION	Noura BARA	4 impasse Guynemer 21600 OUGES	03 80 74 39 22 / 06 20 42 70 04 noura.bara@optimission.fr
SOPHIE MORIN CONSEILS	Sophie MORIN	12 rue des Trois Croix 21340 BAUBIGNY	06 28 71 43 34 sophiemorinconseils@gmail.com
ACTION CONSULTANTS	Lucy GUINCHARD	3 rue du Sentier 25000 BESANÇON	03 81 53 08 88 – 06 07 22 04 94 lg@action-consultants.fr
Mme A-S DELAUNAY CUSENIER	Anne-Sophie DELAUNAY	12 rue du Capitaine Arrachart 25000 BESANÇON	06 63 00 08 44 psychotravail@hotmail.fr
Mme EMILIE THIEMARD	Emilie THIEMARD	96 D rue de Belfort 25000 BESANÇON	06 81 93 89 26 emiliethiemard@yahoo.fr
CABINET DE PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL SEBASTIEN HOF	Sébastien HOF	3 rue Henri et Maurice Baigue 25000 BESANÇON	06 09 85 21 86 contact@sebastienhof.fr
ProAcSens	Christèle AYMONIER	24 rue de la Riotte 25410 ROSET FLUANS	06 63 90 55 47 aymonier.christele@gmail.com
CABINET MAGUET PSYCHO-CONSULTANTS	Claude MAGUET	270 rue du Centre 39570 CONDAMINE	03 84 44 82 75 – 06 17 29 57 31 cmaguet@laposte.net
ACTEMS CONSEIL	Sophie PERRIER Daniel DEPOISIER	718 chemin de Verneuil 71850 CHARNAY LES MACON	06 84 49 74 10 06 50 13 64 12 s.perrier@actems-conseil.fr d.depoisier@actems-conseil.fr
AS.SIC	Chloë RUBAN	6 route de Monéteau BP303 89000 AUXERRE	03 86 49 26 40 psychologues@assic-conseil.com
CG PSYCHOLOGIE	Celine GEOFFROY	12, rue des Cailottes 89000 AUXERRE	06 72 50 73 10 c.geoffroy@cg-psychologie.com
PL CONSULTANTS	Patrice LACROIX	1 rue du 21 Novembre 90400 DANJOUTIN	06 61 43 60 54 patrice.lacroix@pl-consultants.com